



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professions de santé

Question écrite n° 55380

Texte de la question

La pénurie de médecins dans les hôpitaux est connue de longue date alors que les besoins sont croissants. Face à cette situation, le Gouvernement est mobilisé. De nombreux rapports ont été rendus sur le sujet. Une nouvelle procédure de recrutement de médecins étrangers va très prochainement entrer en vigueur à destination des titulaires de diplômés hors de l'Union européenne. Celle-ci se heurte cependant au fait que près de 4 000 professionnels sont candidats pour seulement 200 postes offerts. Ces deux chiffres à eux seuls expriment la gravité de la situation. Notre pays a besoin de médecins, elle en dispose mais ces derniers sont confrontés à des problèmes de régularisation. Toutes les spécialités sont concernées à l'image de la psychiatrie de l'hôpital Nord - Deux-Sèvres qui pour assurer ses missions essentielles de service public a été contrainte de recruter que des professionnels de santé à diplômes étrangers faute de quoi elle ne serait plus en état de fonctionner normalement. Des mesures nouvelles de régularisation s'imposent. Le relèvement des quotas est une piste qui semble la plus opportune et facile à mettre en oeuvre. Aussi, M. Dominique Paillé demande à M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille son sentiment sur cette grave problématique et les mesures qu'il envisage pour y pallier.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Paillé](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55380

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 janvier 2005, page 499